

Compte rendu du Conseil Municipal du 30 mars 2012

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Après quelques observations, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 24 février 2012 est approuvé à l'unanimité.

Divers

- ✓ **Espace cinéraire** : les travaux sont en cours et devraient être terminés pour les Rameaux.
- ✓ **Pont de la Godinière** : les travaux seront réalisés dès réception du matériel nécessaire commandé.
- ✓ **Darty** : la livraison de 8 ordinateurs portables et d'un rétroprojecteur à l'école s'est faite sans publicité. Xavier GAUTHIER précise que les enseignants vont se concerter pour la répartition du matériel et le CARM doit en assurer la mise en réseau.
- ✓ **SITS** : un reversement concernant la participation des familles doit être effectué et un courrier a été adressé aux foyers concernés.
- ✓ **FDACR** : une demande de subvention a été faite pour l'achat d'un tableau interactif pour l'école et de 3 ordinateurs.
- ✓ **Desserte TER** : suite à de nombreuses remarques sur les dysfonctionnements constatés par les usagers, un courrier est en cours d'élaboration.
- ✓ **Amendes de police** : le dossier de demande de subvention a été envoyé.
- ✓ **Stationnement au Madison** : malgré diverses interventions d'élus, le stationnement reste anarchique à proximité du Madison. Un courrier va être adressé au Madison.
- ✓ **Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires** : M. LUCIER précise que la dernière réunion portait essentiellement sur la validation du budget.
- ✓ **Syndicat du collège de Montbazou** : Au cours de cette réunion le budget 2012 a été voté et la participation des communes sera inférieure à celle appelée les années précédentes suite à la reprise des excédents constatés (participation de 8500 € environ pour Villeperdue).
- ✓ **Horaires TER et médiatrice** : M. le Maire donne lecture du courrier réponse de Mme Nicole NOTAT- médiatrice ; courrier qui n'apporte aucun élément sérieux. Une concertation a été engagée mais les deux premières réunions s'étant mal passées il n'y a pas eu de suite et le service proposé ne s'avère pas de bonne qualité et ne répond pas aux attentes des usagers. Nathalie NOMINE signale qu'il y a toujours des perturbations, des suppressions de train... M. le Maire donne ensuite connaissance du courrier de M. le Maire de Monts et du projet de courrier qu'il envisage d'adresser à M. BODIN afin de ne pas laisser perdurer cette situation et d'obtenir une meilleure qualité de service.

Fonds de Solidarité Territoriale- FST

M. le Maire fait le point sur le Fonds de Solidarité Territoriale qui, après l'arbitrage du 1er Ministre, a été mis en place avec la clé de répartition suivante : 90% au prorata du linéaire de voie et 10% au prorata de la population.

Il ajoute que pour Villeperdue cela représente de ce fait une somme de 231 000 € mobilisable sur divers projets d'aménagements communaux au lieu de 244 000 € si le calcul avait été fait sur le seul linéaire. Les aides pourront être accordées sur un ou plusieurs projets, sur tous types de projets y compris ceux en matière de rénovation et seront cumulables avec les autres aides ou subventions.

Les discussions restent engagées en ce qui concerne les indemnités pérennes.

SAVI

La commune a décidé d'adhérer au Syndicat d'Aménagement de la Vallée de l'Indre après la dissolution du syndicat de Bossée. Ce dernier n'avait pas vocation à entretenir les fossés d'assainissement ; pour prendre cette compétence, ce syndicat va recruter un technicien. Cette compétence ne sera sans doute pas opérationnelle en 2012. Les élus ont adopté les statuts du SAVI et ont désigné 2 délégués pour y représenter la commune : Arlette DUCHENE et Philippe LAFARGE.

Budget- Finances

Point sur les réalisations 2011

Le Conseil Municipal prend connaissance des résultats 2011 concernant le budget général qui sont établis comme suit :

<i>Balance</i>			
	Dépenses	Recettes	Résultat
Fonctionnement	536683,87	687326,00	150642,13
Investissement	197384,40	413759,04	216374,64
Restes à réaliser en Investissement	369222,00	41000,00	-328222,00

Compte de Gestion 2011

Les élus prennent connaissance des résultats de la gestion 2011 concernant le budget général établi comme suit :

	Résultats à la clôture de l'exercice 2010	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture 2011
Investissement	177697,56		38677,08	216374,64
Fonctionnement	163663,62	163663,62	150642,13	150642,13
Total	341361,18	163663,62	189319,21	367016,77

Les élus décident d'affecter l'excédent de fonctionnement 2011 de 150 642,13 € à la section d'investissement 2012.

Vote des taux des Impôts locaux 2012

Au vu du produit fiscal attendu, similaire aux années précédentes, les élus, à l'unanimité, ont décidé de ne pas augmenter les taux pour 2012.

Taxe	bases 2012	taux 2012	Produit attendu
Taxe d'habitation	558700	13,18%	73637
Taxe foncière-bâti	480300	11,15%	53553
Taxe foncière-non bâti	33000	24,62%	8125
Total attendu			135315

Budget général – prévisions 2012

M. le Maire présente les prévisions budgétaires 2012 et détaille les programmes d'investissement à continuer ou à mettre en œuvre et leur financement. Le budget est arrêté comme suit :

Budget 2012		
	Dépenses	Recettes
Exploitation	651 149,00	651 149,00
Investissement	607 716,77	607 716,77

Subventions communales 2012

Les élus arrêtent les inscriptions budgétaires afférentes aux subventions attribuées par la commune comme suit : article 65736 : 4 000 € et article 6574 : 8 000 € . Ils portent la subvention pour les CFA, MFR, AFORPROBA ... de 38 € à 40 € par élève scolarisé dans ces établissements et domicilié dans la commune.

Régularisation budgétaire – eau potable

M. le Maire expose à l'assemblée que les crédits ouverts au titre des dépenses imprévues de la section d'exploitation représentent 12,76% des dépenses réelles prévisionnelles alors qu'ils ne doivent pas être supérieurs à 7,5% de ces dépenses. La régularisation budgétaire, nécessaire, est votée à l'unanimité.

Télétransmission des actes budgétaires

Les outils de télétransmission étant en constante évolution, depuis le 1er janvier 2012, toutes les préfectures sont prêtes à recevoir les télétransmissions budgétaires. Cette mesure concerne les budgets 2012 (le compte administratif 2011 n'est pas inclus dans cette démarche), et sera possible via le tiers de télétransmission « agedi-legalite » mis à disposition par le Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I. Les élus décident d'adhérer à cette procédure et autorise M. le Maire à signer la convention nécessaire à cette mise en œuvre ainsi que tous les documents afférents.

Travaux communaux

Commission voirie

Après présentation du rapport de la commission voirie, il est décidé que les façonnages, les fissures et les nids de poule seront traités en priorité ; certains ont déjà été réalisés par les services techniques communaux.

Broyage

M. le Maire précise que les travaux de broyage envisagés ont été réalisés.

Désaffectation d'un chemin rural

Les élus décident la désaffectation du chemin rural n°40 dit « de la Richardière » puisqu'il est enclavé, qu'il ne dessert aucun lieu d'intérêt général, qu'il n'est plus utilisé par le public depuis de nombreuses années et qu'il n'est plus entretenu. Ce chemin sera vendu après enquête publique.

Assainissement et proposition SAFEGE

M. le Maire fait état de la proposition SAFEGE en matière de maîtrise d'œuvre concernant les travaux de réalisation d'un poste de refoulement en remplacement du poste n° 6 « rue de l'Arche » actuel. Les élus décident de ne pas donner suite à cette offre et de solliciter l'ADAC si besoin.

M. le Maire précise que la communauté de communes de Sainte Maure a décidé d'adhérer à l'ADAC et de prendre en charge la cotisation pour l'ensemble des communes de la CC.

Assainissement et dévolution de travaux

Pour les travaux de réhabilitation ponctuelle du réseau communal collectif d'assainissement eaux usées il avait été décidé de lancer une consultation auprès de 5 entreprises dans le cadre d'un marché à procédure adaptée sans publicité, après réalisation d'un diagnostic du réseau et obtention d'un accord de subvention de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'offre de la société JEROME BTP, sise ZA Carrefour en Touraine- 3, rue Yves Chauvin- CS 10520 à 37510 BALLAN MIRE, économiquement la plus avantageuse, a été retenue pour un montant de 23 771,00 € H.T.

Cimetière et règlement

Considérant qu'il est indispensable de prescrire toutes les mesures réclamées par la sécurité, la salubrité et le maintien du bon ordre et de la décence dans le cimetière, M. le Maire, dans le cadre de ses pouvoirs de police, propose aux élus d'adopter un règlement pour le cimetière communal. Ce règlement est adopté à l'unanimité et applicable au 1^{er} mai 2012.

Réunions à venir

- Réunion de travail **Vendredi 13 avril à 18h00** en mairie
- Réunion SIEIL **Jeudi 12 Avril**
- Elections présidentielles **Dimanche 22 avril et 6 mai 2012**
- Cérémonie commémorative et banquet communal - **Mardi 8 mai**
- Prochain CM **Vendredi 11 mai à 20h00** en mairie
- Elections législatives **Dimanche 10 et 17 juin 2012**

Questions diverses

1. **Cession de biens** : Gérard LEGRAND signale que la famille DECLERCK souhaiterait vendre la parcelle qu'elle possède près du local technique communal. Les élus sont informés que la maison de M. PASQUEREAU est à vendre et que M. le Maire rencontre la famille LEMESLE à propos des terrains qu'elle possède le long du cimetière.
2. **Lotissements** : A la question de l'avancement du projet de lotissement Les Barons, M. le Maire précise que le permis de lotir n'a toujours pas été délivré. En ce qui concerne le lotissement de la Varenne M. le Maire précise qu'il n'est possible de faire financer que les travaux de finitions ou de reprises des malfaçons et des travaux complémentaires après accord du liquidateur et en fonction des sommes consignées chez le notaire.
3. **Intercommunalité** : Le Préfet actuel ne semble pas envisager de remettre à l'ordre du jour le projet de réforme de l'intercommunalité. De fait, l'intégration de Villeperdue à la Communauté de Communes du Val de l'Indre est différée. Il faut sans aucun doute attendre la fin des élections Présidentielles et Législatives pour voir ce dossier évoluer.
4. **Divers** :
 - Anita RAVION signale que les travaux d'aménagements aux abords des LL3 sont bien faits (travail réalisé par les agents techniques communaux).
 - Nathalie NOMINE signale que des marches de l'escalier d'accès à la gare se dégradent. Un courrier sera adressé à la SNCF et au Conseil Général.
 - Céline LEBOEUF rappelle que l'inauguration du parcours de la Grange Rouge a lieu ce samedi.
 - Anita RAVION rappelle aux élus que les coups de Cœur se dérouleront à Maillé et s'interroge sur la participation de Villeperdue à cette animation culturelle sachant que les échanges de livres se font désormais avec Sorigny.
 - M. le Maire signale que la commune déposera une demande de subvention à la Communauté de Communes au titre du fonds de concours pour la construction de la station d'épuration.

Le secrétaire de séance